ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013[1] PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	**Construction d'un hall polyvalent transcommunal Clavier-Ouffet**	**7.481.855,89€ +769.649,70€ (honoraires archi)= 8.251.505,59€**	

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ? (Régie communale autonome de Clavier – RCA)	**Oui**	**Non**
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?		**~~Oui~~**	**Non**
Si le patrimoine est loué[2] à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	La Commune a concédé à la RCA un droit de superficie (acte du 2/08/2021)		
Recettes et charges			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type : Location (hall sportif et salles de villages)	Montant annuel	65.250€
	Type : Concession d'une cafétéria	Montant annuel	15.000€
	Type : Subside communal	Montant annuel	377.000€
	Type : Subsides pour personnel et publicité	Montant annuel	34.771€

[1] Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises
[2] Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type : Personnel	Montant annuel	73.086€
	Type : Services et biens divers	Montant annuel	100.444€
	Type : Amortissements et charges financières	Montant annuel	317.891€
Bénéfices[3] = recettes moins charges		Montant annuel	600€
Réaffectation des bénéfices	Affectation aux fonds propres ou dividende à la Commune		

Fonctionnement du projet et utilisation du bien [4]	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Mise à disposition de l'infrastructure pour des activités sportives, scolaires et culturelles
	Organisation par la RCA d'activités sportives et culturelles
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion…)	Engagement d'un gestionnaire à temps plein et, à moyen terme, d'un ouvrier pour l'entretien (20h/semaine)
	Création d'une activité économique avec la cafétéria et l'espace restauration
	Renforce l'attractivité de la commune sur l'axe Liège-Marche-en-Famenne
	Accroît la fréquentation des commerces locaux

[3] *En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.*

[4] *A titre d'exemple*

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, …

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, …

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,..)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR[5]	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur[6]
2011	2011	03/06 2019	31/05/2021
Date des réunions de CLDR durant l'année écoulée[7]	10 février 2025 – CLDR	Nombre de présents	19
	24 avril 2025 – CLDR		16
	14 octobre 2025 – CLDR		11
Date des réunions des Groupes de Travail durant l'année écoulée	15 février 2025 - GT Clavier Station	Nombre de présents	27
	01 juillet 2025 - GT Clavier Station		24
Réflexion sur l'opération de développement rural			

[5] Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

[6] Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

[7] Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

En 2025, l'opération de développement rural de Clavier s'est achevée en juillet. De ce fait, le nombre de CLDR a été réduit à trois, en plus de deux GT sur l'avenir des places de Clavier Station qui ont remporté un franc succès de participation.

Plusieurs projets importants ont vu le jour, se sont poursuivis ou se sont clôturés :

- L'inauguration et le début de l'utilisation du hall polyvalent
- La suite de la réflexion autour de la maison rurale de Bois-Borsu (convention-exécution)
- Les travaux du « Cœur de Village » d'Ocquier
- Les deux GT Clavier Station pour penser l'avenir des places du village avec les citoyens
- Le suivi du budget participatif et le début des travaux de réalisation de plusieurs projets lauréats.

<u>La CLDR s'est réunie à 3 reprises :</u>

- **Réunion du 10 février 2025**
 - L'analyse des 6 dossiers déposés pour le budget participatif par la CLDR en tant que comité de sélection
 - Approbation du rapport annuel 2024 (bilan et programmation)

- **Réunion du 24 avril 2025**
 - Vote de la CLDR en tant que comité de sélection pour le budget participatif (suite au vote citoyen organisé en février/mars)
 - Suivi des projets

- **Réunion du 14 octobre 2025**
 - CLDR consacrée à l'évaluation des 10 ans du PCDR. Pour ce faire, d'anciens membres avaient eux aussi été invités.
 - Présentation des projets et actions phares
 - Réflexion collective autour des réussites, frustrations et enseignements du processus

<u>Le Groupe de travail Clavier Station s'est réuni à deux reprises :</u> Ces réunions ont vu une belle affluence, de membres de la CLDR et de villageois concernés. En deux réunions, des résultats très qualitatifs ont emergés.

- **Réunion du 15 février 2025 :**
 - Vérifier si les besoins évoqués lors de l'élaboration du PCDR étaient toujours actuels
 - Récolter les nouveaux besoins et les informations pour actualiser la FP

- **Réunion du 01 juillet 2025 :**

○ Présentation d'un schéma d'intention réalisé en partant des besoins identifiés lors de la réunion précédente ○ Réflexion collective et concrète sur les aménagements des deux places. Le groupe de travail « sentiers et mobilité active » s'est réuni de manière autonome durant l'année 2025.

~~Propositions de projets à entreprendre :~~ **NA (plus de PCDR actif)**	
~~Numéro fiche-projet~~	
~~Intitulé du projet~~	
~~Priorité du projet~~	
~~**Calendrier d'exécution**~~	